

Cahiers

INTERfaces

pédagogiques

**DES ACTIVITES POUR ECLAIRER
LE PROJET PERSONNEL ET LE PROJET ORIENTATION**

Une séquence sur « **la connaissance de l'autre** »

Pascale Prignon et Jean-Marie Bailly

avec la collaboration de Gérard Fourez

N°6 - Juin 2000

Centre Interfaces
c/o FUNDP, Namur, Belgique
Adresse courrier : Rue de Bruxelles, 61 - 5000 Namur
Localisation : Rue Grandgagnage, 16 - 5000 Namur

Tél : 081 - 72 51 97

Fax : 081 - 72 51 98

Le *Cahiers Interfaces Pédagogiques n°2*¹ propose une approche théorique des enjeux qui sous-tendent les choix d'orientation en fin de secondaire.

Le *Cahiers Interfaces Pédagogiques n°3*² est le récit d'une application concrète menée en classe à partir de ces notions théoriques. Il a pour but d'aider les enseignants à mettre au point un scénario qui met en perspective des activités variées. Celles-ci doivent aider l'élève dans l'élaboration et la construction progressive de son projet de vie.

Le *Cahiers Interfaces Pédagogiques n°6* est le récit du prolongement de l'application concrète décrite dans le *Cahiers Interfaces Pédagogiques n°3*.

¹ PRIGNON, P. & FOUREZ, G., « Quand on parle du choix d'orientation en fin de secondaire, de quoi s'agit-il ? », *Cahiers Pédagogiques n°2*, Centre Interfaces, Novembre 1999.

² PRIGNON, P. & FOUREZ, G., « Des activités pour éclairer le projet personnel et le projet orientation - Une séquence sur la « connaissance de soi » », *Cahiers Pédagogiques n°3*, Centre Interfaces, Mars 2000.

Le document retrace le déroulement d'un ensemble d'activités réalisées dans une classe de rhétorique au collège Saint-Stanislas de Mons. Les animations, organisées dans la perspective du décret « Missions », proposent d'aider les jeunes dans l'émergence et dans l'élaboration de leur **projet de vie**. Elles leur suggèrent d'envisager l'avenir dans un contexte plus global. L'enchaînement des activités est *original* dans la mesure où il a été initié à partir de situations concrètes en réfléchissant avec les élèves sur leurs **choix de vie**. Cette séquence prolonge celle centrée sur « **la connaissance de soi** » (ceci explique la présentation analogue des deux séquences). Les articulations se sont mises en place **progressivement pour et avec la classe**, en utilisant (à titre expérimental) deux **modules** proposés par le centre *Interfaces*. Etroitement liée à l'évolution et aux souhaits des élèves, cette séquence d'activités n'est donc pas une « recette » applicable comme telle. Mais nous souhaitons donner à d'autres professeurs à la fois *des idées* pour aider les jeunes dans la maturation de leur choix de vie et aussi la possibilité de partager notre enthousiasme ...

Le document comprend trois volets :

- **la première partie, à l'attention des directeurs des établissements scolaires**, précise les *modalités organisationnelles* qui ont permis d'assurer la mise en place des activités (le temps nécessaire, les intervenants, ...) ;
- **la deuxième partie, destinée aux professeurs des classes terminales**, présente le récit des activités. Elle
 - précise les buts poursuivis,
 - résume les réactions et les commentaires des élèves,
 - propose des pistes pédagogiques.
- **les annexes** rassemblent les notions théoriques exploitées lors des activités et une copie du document qui a servi de « support » aux élèves.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	4
1 ^{ère} PARTIE : MODALITES ORGANISATIONNELLES POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIVITES	6
2 ^{ème} PARTIE : STRUCTURE DE LA DEMARCHE ET DESCRIPTION DES ACTIVITES	7
A. STRUCTURE DE LA DEMARCHE.....	7
1. Le contexte : la formation à l'orientation	7
2. Les objectifs : favoriser des interactions avec le milieu familial, social et professionnel	7
3. Les étapes : quatre moments articulés en fonction de l'organisation du Collège	8
4. La méthode : des activités collectives et des moments de réflexion personnelle	8
B. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE: « LA CONNAISSANCE DE L'AUTRE »	9
1. L'inventaire d'intérêts personnels	9
2. Quelle formation ? Quelle profession ?	10
2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires	10
2. 2. Des informations sur l'enseignement supérieur	11
3. Le choix professionnel	12
3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs	12
3. 1. 1. Les fonctions de perception et de jugement	12
3. 1. 2. Les préférences	14
3. 1. 3. Les corrélations entre <i>type</i> et <i>profession</i>	16
3. 2. Les commentaires et les réactions des élèves	16
4. La visite d'un site universitaire	18
4. 1. L'ambiance des cours, des auditoriums,	18
4. 2. La rencontre des Anciens, la découverte du site	18
4. 3. La confrontation des impressions	19
4. 3. 1. Des échanges par groupe	19
4. 3. 2. La mise en commun	19
4. 3. 3. La synthèse et le bilan de la démarche	19
C. CONCLUSION : PROGRESSER DANS LA DEMARCHE	20
ANNEXES	21
ANNEXE 1 : Les références théoriques	21
1. Annexe au point 1 : L'inventaire d'intérêts personnels	21
2. Annexe au point 2 : Quelle formation ? Quelle profession ?	22
2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires	22
3. Annexe au point 3 : Le choix professionnel	23
3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs	23
3. 1. 1. Les fonctions de perception et de jugement	23
3. 1. 2. Les préférences	25
3. 1. 3. Les corrélations entre <i>type</i> et <i>profession</i>	27
ANNEXE 2 : LE « DOCUMENT – SUPPORT » DESTINE AUX ELEVES	31
Projet personnel - projet orientation : « la connaissance de l'autre »	32
1. L'inventaire d'intérêts personnels	32
2. Quelle formation ? Quelle profession ?	33

2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires	33
2. 2. Des informations sur l'enseignement supérieur	34
3. Le choix professionnel	35
3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs	35
3. 2. Pour aller plus loin	40
4. La visite d'un site universitaire	41
4. 1. L'ambiance des cours, des auditoriums,	41
4. 2. La rencontre des Anciens, la découverte du site	41
4. 3. La confrontation des impressions.....	41
4. 3. 1. Des échanges par groupe	41
4. 3. 2. La mise en commun	43
4. 3. 3. La synthèse et le bilan de la démarche.....	43
SOURCES	44
<i>Ouvrages de base</i>	<i>44</i>
<i>Articles.....</i>	<i>44</i>

1^{ÈRE} PARTIE : MODALITES ORGANISATIONNELLES POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIVITES

Le contexte

Le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire prévoit dans son article 32 que « *chaque établissement peut affecter l'équivalent de deux semaines réparties sur l'ensemble du troisième degré à des activités destinées à favoriser la maturation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent* ». Il donne donc mission à l'école de **former à l'orientation** tout en y associant les centres PMS.

Les intervenants

L'activité résulte de la collaboration entre quatre personnes :

- le titulaire de la classe, professeur de Français et d'Histoire,
- le professeur de Religion,
- le directeur du centre PMS,
- un professeur de Géographie détaché au centre *Interfaces*.

Les modalités temporelles

L'activité se développe en quatre étapes correspondant à quatre moments choisis en fonction des autres animations organisées par le Collège (à savoir une séance « Inventaire d'intérêts personnels » planifiée par le centre PMS et une séance d'informations générales sur l'enseignement supérieur). Les trois premières étapes occupent chacune l'équivalent de trois heures de cours (soit trois demi-journées), la quatrième nécessite une journée.

Les modalités spatiales

Cette démarche comprend quatre activités collectives (trois sont réalisées dans l'école et une en dehors du cadre scolaire) avec les animateurs et des moments de réflexion plus personnelle répartis tout au long de chacune des étapes.

Il s'agit donc d'une activité :

- qui s'intègre dans l'organisation de l'école,
- qui suppose le travail d'une équipe ³,
- qui exige un calendrier précis,
- qui nécessite une préparation logistique.

³ Le nombre des intervenants dépend des possibilités de chaque équipe enseignante.

2^{ÈME} PARTIE : STRUCTURE DE LA DEMARCHE ET DESCRIPTION DES ACTIVITES

A. STRUCTURE DE LA DEMARCHE

La structure de la démarche précise le contexte des activités organisées, les objectifs visés, la succession des étapes et les méthodes utilisées.

1. Le contexte : la formation à l'orientation

Le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire prévoit dans son article 32 que « *chaque établissement peut affecter l'équivalent de deux semaines réparties sur l'ensemble du troisième degré à des activités destinées à favoriser la maturation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent* ». Il donne donc mission à l'école de former à l'orientation tout en y associant les centres PMS.

Dans cette perspective, Monsieur J.-M. Baily (titulaire de la classe, professeur de Français et d'Histoire), le Père R. Lespagnard (professeur de Religion), Monsieur J. Delcourt (directeur du centre PMS) et Madame P. Prignon (professeur de Géographie détachée au centre *Interfaces*) ont collaboré à la mise en place d'une série d'activités dans une classe de 6^{ème} (24 élèves – Math 6h). Après avoir exploré « la connaissance de soi » (apprendre à bien se connaître), il a semblé important aux intervenants d'encourager les élèves à se situer par rapport à ce qui les entoure. Aussi, cette séquence comportant quatre animations est centrée sur « la connaissance de l'autre » : il s'agit de **porter un regard vers l'extérieur après s'être penché sur son identité**, de considérer l'image que l'autre renvoie.

2. Les objectifs : favoriser des interactions avec le milieu familial, social et professionnel

Cette séquence, centrée sur le *rapport à l'autre*, cherche à favoriser des interactions avec le milieu familial, social et professionnel. Dans cette perspective, les activités veillent à diversifier les *approches* et les *intervenants* sur des notions identiques. Les objectifs visent à engager les élèves:

- à **examiner le positionnement de leur projet personnel** par rapport aux personnes qui les entourent ;

- à considérer leur projet personnel (leur réseau d'attentes propres) **en le confrontant** aux réactions des autres ;
- à poursuivre la construction progressive de leur **projet de vie**.

3. Les étapes : quatre moments articulés en fonction de l'organisation du Collège

Après avoir proposé aux élèves de (re-)structurer les éléments de la connaissance de soi (1^{ère} étape : *l'inventaire d'intérêts personnels*), une séance d'informations générales présentait les différentes possibilités de formation après les études secondaires (2^{ème} étape : *quelle formation? Quelle profession?*). Une animation suggérait aux élèves de rapprocher les éléments de la connaissance de soi et les professions (3^{ème} étape : *le choix professionnel*). Enfin, une activité en dehors du cadre scolaire participait à concrétiser la fin des études secondaires (4^{ème} étape : *la visite d'un site universitaire*).

Les quatre étapes de la séquence étaient agencées en fonction de deux activités organisées au Collège à savoir les entretiens de classe planifiés par le centre PMS ainsi que la séance d'informations sur les études réalisée en collaboration avec une école voisine. Deux modules élaborés au centre *Interfaces* ont été expérimentés. Les trois premières étapes ont occupé chacune l'équivalent de trois heures de cours (soit trois demi-journées), la quatrième s'est déroulée sur une journée.

4. La méthode : des activités collectives et des moments de réflexion personnelle

Cette démarche intègre des activités collectives (réalisées dans l'école et en dehors) avec les animateurs et des moments de réflexion plus personnelle répartis tout au long des étapes. Au début de chaque intervention, un « document-support » (une copie figure en annexe 2) spécialement conçu pour les élèves a été mis à leur disposition pour qu'ils puissent **visualiser** les articulations de l'activité et **concrétiser** les informations recueillies (par exemple, en le complétant par des notes personnelles lors des exposés) et pour qu'ils puissent mieux **situer** l'évolution de leur réflexion (lors d'une relecture ultérieure). Ce « document-support » est la *propriété personnelle* de l'élève, la confidentialité est respectée. Les animateurs invitent les élèves à y consigner leurs remarques, leurs réflexions et le résultat des conversations avec leurs proches.

B. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE: « LA CONNAISSANCE DE L'AUTRE »

Au début de chaque étape, un *exergue* attire l'attention du lecteur sur une réflexion directement liée à l'activité développée ...

1. L'inventaire d'intérêts personnels

« *S'évaluer pour mieux évoluer* ». ⁴
« *Savoir où j'en suis pour savoir où je vais* ». ⁵

La séance fait **le lien** avec la première séquence où les élèves ont appris à mieux se connaître. Elle permet à chacun de (re-)structurer les éléments qu'il a découverts sur lui-même et sur son *mode de fonctionnement*, ...

Aussi, Monsieur J. Delcourt a réuni les élèves en classe et il leur a proposé le questionnaire « Inventaire et auto-analyse des intérêts professionnels »⁶. Ce document répertorie une série d'activités professionnelles. Pour chacune d'entre elles, l'élève indique l'intérêt porté en utilisant un code chiffré (1 s'il éprouve du rejet pour l'activité et 5 si l'occupation proposée le passionne). A la fin du questionnaire, l'élève comptabilise ses réponses en respectant une procédure rappelée par Monsieur J. Delcourt. Le report des résultats fournit au rhétoricien un tableau dans lequel les types d'activités (telles les activités artistiques, commerciales, littéraires, mathématiques, physiques, scientifiques, sociales et techniques) sont répertoriés par ordre décroissant d'intérêt (en distinguant les secteurs dominants, importants, moyens ou peu importants). Chaque grand secteur d'activités est organisé en divers sous-secteurs, ce qui permet aux étudiants d'affiner leur choix et donc la connaissance d'eux-mêmes. Le jeune reçoit alors des suggestions d'activités et une liste de professions.

A l'issue de la séance, les élèves ont la possibilité de rencontrer le directeur du centre PMS lors d'un entretien individuel.

⁴ GOGUELIN, P. & KRAU, E., *Projet professionnel, projet de vie*, Paris, ESF Editeur, 1992, p.135.

⁵ BERNARD, F., « Comment sortir du labyrinthe? », *Cahiers Pédagogiques*, n°331, Février 1995, p.36.

⁶ DEVOET, B. & GOSSUIN, P., Centre PMS de Mons, Braine-le Château, Ath, 1988.

2. Quelle formation ? Quelle profession ?

« Il y a en chacun de nous du caché que seul le regard d'autrui peut nous aider à mettre à jour (sic), de l'étrange que seule l'écoute d'un autre peut nous faire entendre ». ⁷

2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires

Il a paru indispensable aux animateurs de présenter à la classe l'éventail des possibilités de formation après des études secondaires. D'une part, c'est une démarche qui introduit la séance d'informations générales et qui permet de mieux situer les représentants qui seront présents à cette occasion. D'autre part, elle permet de s'accorder un moment pour réfléchir sur la manière dont chacun conçoit son avenir professionnel (par exemple, il y a ceux qui choisissent une profession et qui examinent ensuite les études ou la formation qui permettent d'y accéder ; ceux qui choisissent d'abord des études et qui examinent les débouchés professionnels qu'elles permettent ; ceux qui préfèrent partager une journée avec différents professionnels et comparer ; ceux qui partent un an à l'étranger ; ceux qui envisagent d'abord un style de vie et puis qui examinent les professions, ...).

L'exposé proposé à la classe aborde en premier lieu les différences entre les types d'enseignement : l'enseignement universitaire, l'enseignement supérieur de type long et de type court, l'armée et la gendarmerie, les académies et les écoles artistiques, la marine marchande, les écoles privées ainsi que l'enseignement de promotion sociale et celui à horaire décalé. Il précise ensuite les passerelles possibles en cas de réussite mais aussi en cas d'échec ainsi que les informations relatives au numerus clausus. Enfin, le tableau « Structure de l'enseignement supérieur » ⁸ est repris en guise de conclusion.

A la fin de la présentation, l'animateur propose un temps d'échanges pour confronter les différents points de vue. Il invite ensuite la classe à rassembler les questions à poser lors de la séance d'informations générales sur les études.

⁷ DEVELAY, M., *Donner du sens à l'école*, Paris, ESF Editeur, 1996, p.88.

⁸ Le tableau présentant la structure de l'enseignement supérieur est extrait de la brochure « *L'enseignement supérieur en Communauté française* » publiée par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. Il figure en annexe 1, p.22.

2. 2. Des informations sur l'enseignement supérieur

Chaque année, en collaboration avec un établissement scolaire voisin, le Collège organise pour les rhétoriciens une rencontre avec des représentants des institutions universitaires (la FUCaM, les FUNDP, l'Université de Mons-Hainaut, ...) et non universitaires (l'Institut Supérieur de Logopédie, la Haute Ecole Roi Baudouin, ...). Après une présentation générale des différents sites de formation, chaque élève a l'opportunité de rejoindre un (ou deux) « atelier(s) » en fonction de l'orientation d'études qu'il a sélectionnée. Au cours de ce carrefour, il a l'occasion de discuter avec les représentants de ces institutions de l'éventail des possibilités d'études supérieures, de la durée de celles-ci, des débouchés, des programmes, des contenus, des exigences, des aptitudes requises, des conditions d'admission, ... Ce type d'informations est à mettre en parallèle avec l'intervention du CID (Centre d'Information et de Documentation sur les études, les professions et les emplois de Louvain-la-Neuve) organisée chaque année à l'attention des élèves de 5^{ème}.

A la suite de la rencontre, les élèves disposent d'un temps libre pour réfléchir aux éléments qui les ont frappés lors des différentes interventions. Ils sont invités à **relier** les nouvelles informations recueillies et à examiner les démarches qu'ils désirent engager ... Sur le « document-support », des espaces blancs sont prévus pour consigner l'ensemble de leurs impressions.

Remarque : Monsieur J. Delcourt a aménagé dans la bibliothèque du Collège un rayon rassemblant divers ouvrages, brochures, références, informations, ... sur les différentes possibilités de formation.

3. Le choix professionnel

« Le chemin de développement n'est pas un chemin rectiligne ».⁹

La 3^{ème} étape réalisée en classe propose de rapprocher les éléments de la connaissance de soi et les professions.

3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs

Lors de la séquence précédente, les intervenants avaient abordé les éléments de la connaissance de soi en présentant aux élèves le MBTI (Indicateur Typologique de I. Myers-Briggs ¹⁰) qui est une mise en oeuvre opérationnelle de la pensée de C.G. Jung ¹¹. Le MBTI décrit le fonctionnement de la personnalité en mettant en évidence les attitudes préférées et les difficultés éventuelles de chacun. Aussi l'exposé avait-il distingué, à travers des exemples pris dans la vie quotidienne, les attitudes d'**extraversion** et d'**introversion** ainsi que les fonctions **sensation**, **intuition**, **pensée logique** et **sentiment**.

Dans le MBTI, I. Myers - Briggs a formalisé deux autres attitudes, à savoir la préférence pour la recherche d'information (**perception**) ou la prise de décision (**jugement**). L'intervention qui a pour objet de présenter ces deux attitudes, se décompose en trois temps :

3. 1. 1. Les fonctions de perception et de jugement

A l'instar de la première séquence, les fonctions sont introduites par une *mise en scène* (voir annexe 1, p.23) : l'intervenant évoque une situation particulière de la vie quotidienne. Les élèves réfléchissent sur les attitudes qu'ils auraient développées s'ils avaient été dans le cas décrit. Cette mise en situation permet à chacun de discerner le comportement spontané qu'il

⁹ CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité*, Paris, ESF Editeur, 1995, p.57.

¹⁰ MYERS-BRIGGS, I. with MYERS, P. B., *Gifts Differing*, Palo Alto, Consulting Psychologists Press, 1980.

¹¹ JUNG, C.G., *Types psychologiques*, Genève, Librairie de l'Université, Georg et Cie SA, 1950 et 1983 (première parution 1920).

aurait manifesté. Après quelques minutes de réflexion, l'animateur propose aux élèves d'échanger leurs réactions par deux. Ce moment facilite l'expression des plus timides et favorise une prise de conscience **du regard sur soi que l'autre peut porter**. Enfin, l'intervenant convie l'ensemble de la classe à s'exprimer et il indique au tableau les différentes réactions. Il regroupe les réponses pour distinguer les fonctions de perception et de décision tout en épinglant les réactions intermédiaires (rappelons la démarche bipolaire de C.G. Jung : chacun peut se situer entre deux pôles extrêmes). Pour clôturer ce moment d'expression libre, l'animateur soumet à deux élèves volontaires un texte narratif un dialogue typique entre les deux membres d'un couple où l'un est de type « jugement » et l'autre de type « perception » (les deux « élèves - acteurs » disposent de quelques minutes pour prendre connaissance du contenu et ajuster ainsi l'expression et les attitudes appropriées).

L'animateur décrit ensuite de manière théorique (voir annexe 1, p.23) les fonctions de « perception » et de « jugement » qu'il illustre par des exemples pris dans les disciplines et dans la vie quotidienne. Il développe les différentes particularités de ces deux attitudes en se référant à des situations d'élèves, à des situations de la vie professionnelle et de la vie en général. Dans cette perspective, il brosse les comportements de deux personnages fictifs (l'un est à l'extrémité du pôle « P » et l'autre à celle du pôle « J ») qu'il fait évoluer dans le temps (depuis leur enfance et plus particulièrement dans des circonstances scolaires jusqu'à des instants étroitement liés à la vie professionnelle : par exemple, prendre un train pour se rendre à une réunion). Tout en décrivant les attitudes extrêmes que peuvent développer les individus « P » et « J » confrontés à une même situation, l'animateur veille à afficher au tableau une bipolarisation visuelle : il écrit les exemples sur deux lignes bien distinctes et rappelle que tout l'espace entre les deux niveaux représente toutes les possibilités de situations intermédiaires où chacun peut se positionner.

L'intervenant fournit également des mots clefs pour mieux caractériser ces particularités.

La description des différents comportements *préférés* invite les élèves à prendre conscience de leurs potentialités et de leurs ressources à travers le regard des autres, elle favorise la découverte de nouvelles facettes de leur personnalité, ... et participe ainsi à une meilleure connaissance de soi pour aller plus loin ...

Après l'exposé, l'animateur encourage la classe à rédiger sur le « document-support » les éléments appris, les réflexions induites, les questions en suspens, ...

Note des intervenants :

La préférence pour la perception « P » ou pour le jugement « J » n'a pas été exposée lors de la première séquence pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'ensemble du MBTI représente un volume d'informations assez important ... Les développer lors d'une seule séance risquait de confondre dans l'esprit des élèves des éléments nouveaux qui nécessitent une mise à distance et un moment de réflexion pour se les approprier. La pression et l'agitation ressenties par les rhétoriciens au moment des choix d'orientation ont suffisamment été évoquées¹² pour insister ici sur l'importance d'initier des pauses réflexives et « *laisser du temps au temps* ». Il est vrai que ce type de démarche est chronophage, il requiert des moments pour réfléchir et structurer les renseignements recueillis, pour élaborer un projet, ... Il était donc important d'accorder un sursis pour que l'élève puisse approfondir la connaissance de soi et développer ses potentialités. De plus, le délai de trois mois entre la fin de la première séquence et cette étape a permis de rebondir sur une situation très proche de la réalité : les activités organisées jusqu'à présent avaient surtout privilégié le recueil d'information (lors de la séquence sur la connaissance de soi, lors de la séance d'informations générales sur les formations après les études secondaires). Attirer maintenant l'attention des élèves sur la distinction « recueil d'information - prise de décision » privilégiait une prise de conscience d'un (réel) positionnement par rapport à une situation de choix (en l'occurrence une situation de choix professionnel). L'élève peut ainsi estimer s'il doit compléter sa recherche d'information ou s'il est suffisamment outillé.

3. 1. 2. Les préférences

A ce stade de l'activité, les élèves possèdent les caractéristiques des quatre dimensions (définies chacune par deux pôles opposés) autour desquelles est construit le MBTI. Il s'agit maintenant de les inviter à considérer leurs préférences. L'animateur rappelle, à partir d'un schéma au tableau et en prenant des exemples, les principales notions théoriques communiquées lors de la première séquence. Il propose ensuite aux élèves d'indiquer sur le

¹² PRIGNON, P. & FOUREZ, G., « Quand on parle du choix d'orientation en fin de secondaire, de quoi s'agit-il ? », *Cahiers Pédagogiques* n°2, Centre Interfaces, Novembre 1999.

« document-support » leurs préférences pour l'extraversion (« **E** ») ou l'introversion (« **I** »), pour la sensation (« **S** ») ou l'intuition (« **N** »), pour la pensée (« **T** ») ou le sentiment (« **F** »), pour la perception (« **P** ») ou le jugement (« **J** »). La combinaison des préférences aboutit ainsi à la constitution d'un caractère type (les quatre lettres représentant le pôle préféré pour chacune des dimensions - par exemple, un « **ISTJ** » serait une personne de type introverti, ayant la sensation comme mode de perception et la pensée logique comme critère principal de décision, préférant être en situation de jugement plutôt que de perception).

Avant de présenter la table des seize types établie par I. Myers - Briggs (voir annexe 1, p.25), l'intervenant précise que *choisir* telle ou telle fonction est parfois malaisé, *se classer* dans l'une ou l'autre catégorie est impossible ... En effet, selon les circonstances, selon le contexte, l'une ou l'autre « aptitude » sera mise en œuvre. Néanmoins, pour certaines personnes, l'usage d'une fonction est habituel, quasi « naturel » : on peut alors parler de *préférence*. Aussi, l'animateur signale que les seize caractères types servent de références (« *Ces seize types ne prétendent pas réduire la nature humaine à une étiquette ; chacun de nous est unique* »).¹³ Il faut donc considérer ce tableau comme un **ensemble de repères**. D'ailleurs, les noms indiqués sont utilisés comme **aide-mémoire** et non comme résumé du type. Dans cette perspective, l'animateur alloue le temps nécessaire pour lire attentivement le tableau en explicitant notamment la disposition des seize types : il est utile de montrer, par exemple, que les deux colonnes extérieures représentées par les logiques « T » entourent les émotifs « F », ou encore que les quatre sommets ne diffèrent que par une seule lettre, ... Il rapporte également plusieurs remarques importantes signalées par I. Myers - Briggs (voir annexe 1, p.26).

Pour aider les élèves qui ont des difficultés à choisir telle ou telle fonction, il est utile de leur rappeler qu'il n'y a pas urgence à déterminer ses préférences. En outre, les inviter à examiner, par exemple, ce qu'ils n'aiment pas ou ce qu'ils font moins bien de même que comparer leurs attitudes avec d'autres peut être éclairant (un échange entre pairs apporte de précieux éléments).

Un temps de réflexion est accordé pour prendre du recul par rapport à ces nouvelles informations et pour laisser le choix à ceux qui le souhaitent d'échanger avec leurs pairs ou avec un des intervenants.

¹³ CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité*, Paris, ESF Editeur, 1995, p.63.
© P. Prignon et J.-M. Baily - Centre Interfaces - Pôle de Pédagogie-charnière - juin 2000

3. 1. 3. Les corrélations entre *type* et *profession*

L'animateur soumet à la classe des tables indiquant les dix professions les plus choisies et les moins choisies pour chacun des seize types de personnalités. Ces tables qui mesurent la corrélation entre *type* et *profession* (voir annexe 1, pp.28 et 29) résultent d'un important travail statistique réalisé aux Etats-Unis (notamment par le *Center for Application of Psychological Type*¹⁴ - « *Atlas of Type Tables* » présente l'essentiel des résultats).

L'animateur attire l'attention des élèves sur l'interprétation des tables : « *En tout état de cause, il ne peut ni ne doit y avoir de relation univoque entre type et profession. Ces tables sont donc là pour donner des indications, des pistes de réflexion permettant à chacun de s'orienter et non pour assurer une rigide adéquation entre type et profession* »¹⁵. Il faut y voir un rapprochement des potentialités d'un type et les qualités exigées pour un métier sans en faire une situation de cause à effet. Aussi, l'intervenant prend le temps nécessaire pour lire ces tables (par exemple, en demandant aux élèves le lien qu'ils discernent entre les différentes professions renseignées pour un même type, ou encore en montrant la diversité des types dans une même profession, ...). L'objectif de cette démarche n'est pas de participer à une procédure déterministe. En outre, les éléments échangés à cette occasion ont alimenté la réflexion sur les choix de vie.

Une pause est prévue pour une réflexion individuelle puis collective.

3. 2. Les commentaires et les réactions des élèves

Les élèves expriment leurs impressions, les décalages perçus, les modifications éventuelles par rapport à leur choix initial, les éléments qui perturbent et ceux qui renforcent leurs premières opinions, ... Ils décrivent l'évolution de leur réflexion en considérant les changements qu'ils ont observés par rapport à leurs représentations spontanées des professions, ...

Des élèves plus « intuitifs » disent avoir mieux perçu leur choix professionnel en examinant les tableaux indiquant les professions les plus choisies et les moins choisies pour chaque type plutôt qu'en poursuivant la

¹⁴ HAMMER, A. & MacDAID, G., *MBTI Career Report Manual*, Palo Alto, Consulting Psychologist Press, 1992.

¹⁵ CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité*, Paris, ESF Editeur, 1995, p.32.

démarche séquentielle. Quant aux élèves plus « sensoriels », ils préfèrent une approche progressive qui, selon eux, leur laisse le temps nécessaire pour s'approprier les nouvelles informations et qui réduit l'agitation qui caractérise la Rhétorique.

Ils considèrent que cette deuxième séquence leur a permis de faire des liens (des articulations) entre le « soi - abstrait » et le « concret » des professions. Le rythme des activités a permis de réfléchir et surtout d'échanger avec leurs pairs (ils ont mieux pris conscience de certains éléments **dans la différence**). Ils désirent à présent une rencontre individuelle avec deux de leurs professeurs (« *Deux avis valent mieux qu'un !* »). Ils la conçoivent sous forme de dialogue ouvert (ils souhaitent associer l'évaluation certificative et l'avis des professeurs par rapport à leur choix de formation). Ils demandent également de partager une journée avec un professionnel.

Le climat de confiance progressivement installé dans la classe les a encouragés à s'exprimer plus librement et les a surtout assurés d'être écoutés : les interactions étaient de plus en plus soutenues. Les échanges suscités lors de la détermination des *préférences* étaient extrêmement révélateurs et enrichissants, chacun pouvait comparer son mode de fonctionnement à celui des autres, chacun envisageait son choix de vie sous une nouvelle facette ...

*« Etre écouté et entendu est source du désir de s'engager dans un agir authentique ».*¹⁶

¹⁶ PHILIBERT, Ch. & WIEL, G., *Accompagner l'adolescence - Du projet de l'élève au projet de vie*, Lyon, Chronique Sociale, 1998, p.82.

4. La visite d'un site universitaire

« Si s'orienter, c'est à chaque moment choisir le bon chemin, encore faut-il avoir un minimum d'éléments sur la géographie du territoire à parcourir et sur la signification des voies qui le traversent ».¹⁷

La 4^{ème} étape se déroule en dehors du cadre scolaire : les professeurs proposent à la classe de visiter le site des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. La journée est divisée en trois temps :

4. 1. L'ambiance des cours, des auditoriums, ...

Les élèves assistent au cours de Monsieur Y. Poulet (deux heures de Droit romain). Aucune consigne préalable n'a été donnée.

Remarque : pour que les élèves ne se sentent pas observés et pour faciliter les échanges de l'après-midi, les animateurs ne sont pas présents dans l'auditorium.

4. 2. La rencontre des Anciens, la découverte du site

Le repas est organisé à l'Arsenal (restaurant pour les étudiants du site) pour mieux imprégner les rhétoriciens de l'atmosphère de la vie quotidienne d'un site universitaire, Les animateurs avaient convié plusieurs anciens élèves du Collège pour permettre à la classe de poser des questions plus particulières, pour échanger les observations, pour discuter de la transition secondaire - supérieur, des facilités et difficultés éventuelles, de quelques « mises en garde » (les conseils des pairs ont une certaine prépondérance), ...

Plusieurs élèves ont visité le site en présence d'un Ancien, d'autres ont exploré les lieux en se repérant sur un plan de la ville !

¹⁷ BERTHELOT, J.-M., *Ecole, orientation, société*, Paris, PUF, 1993, p.26.

4. 3. La confrontation des impressions

La classe est réunie au centre *Interfaces* pour la mise en commun des impressions. L'après-midi est scindé en trois moments :

4. 3. 1. Des échanges par groupe

La classe est répartie en trois groupes de 8 ou 9 élèves. Les trois accompagnateurs prennent chacun un groupe en charge et jouent le rôle de « l'animateur ». L'objectif est de *raconter* les deux heures de cours de Droit romain en se basant sur le questionnaire (élaboré par le centre *Interfaces* et les professeurs de l'équipe) « *Après deux heures de Droit romain ...* » (voir annexe 2, p.42) : celui-ci vise à collecter les perceptions des élèves et les questions qu'ils se posent. Il s'attache aussi à confronter les représentations initiales et spontanées avec la réalité.

4. 3. 2. La mise en commun

Chaque rapporteur de groupe soumet à la classe les résultats des discussions, il précise les impressions et expose les questions soulevées. Le débat engagé permet de resituer un choix de formation dans une perspective plus globale.

4. 3. 3. La synthèse et le bilan de la démarche

Les animateurs résument les objectifs et les constats de la journée. Ils concluent la réflexion en épinglant les points suivants :

- la différence entre choix d'*études* et choix de *professions* ;
- le lien entre le concept de profession évoqué lors de la 1^{ère} séquence et la visite du site namurois ;
- les facteurs qui peuvent influencer les choix ;
- un point de vue sur les études « à l'essai » et les échecs psychologiques qu'elles peuvent entraîner ;
- la différence élève/étudiant relative au passage du secondaire au supérieur : le changement suppose d'autres contraintes, d'autres remises en question ;
- le souhait de l'équipe des professeurs : que chacun des élèves continue de développer l'attitude de curiosité manifestée tout au long de cette année ...

C. CONCLUSION : PROGRESSER DANS LA DEMARCHE ...

La seconde séquence convie l'élève à se situer dans ses relations avec les autres. Elle l'invite à considérer son projet par rapport aux personnes qui l'entourent, à confronter ses propres attentes aux réactions des autres, à réaliser que chacun a ses représentations, ... Ces interactions influencent le jeune dans son mode de pensée et dans son mode d'action : elles participent à la construction progressive de son **projet de vie**.

Les activités mises en place ont réuni des intervenants qui ont apporté aux rhétoriciens des éclairages différents. La situation de choix a été envisagée sous plusieurs **facettes** : l'inventaire d'intérêts personnels ouvre la porte sur le choix de vie et le choix professionnel, le tableau des différentes possibilités de formation et la visite du site universitaire considèrent plus le choix d'études. Quant au MBTI, il propose un langage pour structurer la compréhension de soi par soi et par le regard des autres. Il ravive les *préférences* et par conséquent il met en évidence ce dont chacun est le plus conscient. Il rappelle que la personnalité n'est pas limitée à ces aspects car des pôles inférieurs peuvent être développés.

Deux considérations complémentaires méritent d'être épinglées. Ce genre d'activités demande du temps et suppose que les animateurs articulent des moments de recherche d'information et des pauses réflexives (ils fournissent des éléments qui font mûrir les représentations initiales et spontanées). L'évolution continue et progressive dépend du rythme de la classe. En outre, une telle activité permet d'évoquer les trois pôles mis en évidence par B. Dumora¹⁸ :

- le pôle motivationnel (par ex l'inventaire d'intérêts personnels),
- le pôle professionnel (par ex le tableau des dix professions),
- le pôle de l'auto-évaluation (par ex le tableau des formations).

¹⁸ PRIGNON, P. & FOUREZ, G., « Quand on parle du choix d'orientation en fin de secondaire, de quoi s'agit-il ? », *Cahiers Pédagogiques n°2*, Centre Interfaces, Novembre 1999, p.11.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les références théoriques

Les *références théoriques* (la typographie permet de les différencier du reste du texte) sont classées en respectant le déroulement des activités. Pour en faciliter l'utilisation, les titres et sous-titres sont repris sous la même forme. Des commentaires et des exemples pour illustrer la théorie sont également indiqués.

1. Annexe au point 1 : L'inventaire d'intérêts personnels

Les documents relatifs à l'« *Inventaire et auto-analyse des intérêts professionnels* »¹⁹ peuvent être demandés auprès du centre PMS de Mons. Seule l'introduction de l'inventaire est ici reproduite :

INVENTAIRE ET AUTO-ANALYSE DES INTERETS PROFESSIONNELS

Ce carnet comprend une série d'activités professionnelles.

Pour chaque activité, indique l'intérêt que tu éprouves en utilisant le code suivant:

1. **Rejet** : tu refuses totalement cette activité et tu essaies de l'éviter par tous les moyens.
2. **Indifférence** : cela ne te concerne pas, l'activité n'éveille rien en toi, ni rejet, ni intérêt.
3. **Acceptation** : l'activité t'intéresse un peu, tu accepterais de la réaliser si on te le demandait.
4. **Choix** : tu aimes cette activité.
5. **Préférence** : tu penses que cette activité te plairait beaucoup, te passionnerait, te conviendrait particulièrement bien.

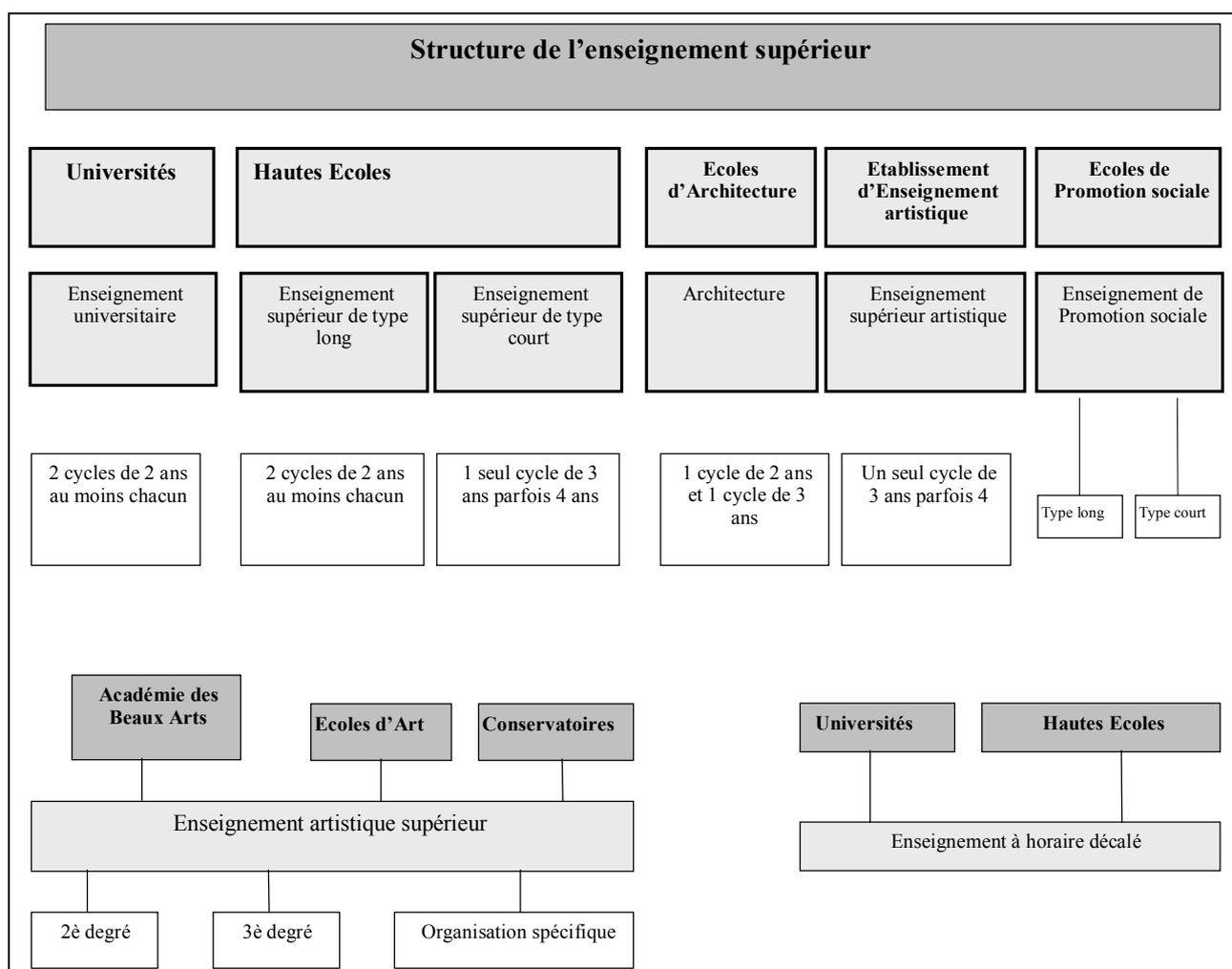
Attention : être intéressé par une activité ne veut pas dire que, actuellement, on est capable de la réaliser. [...]

¹⁹ DEVOET, B. & GOSSUIN, P., Centre PMS de Mons, Braine-le Château, Ath, 1988.

2. Annexe au point 2 : Quelle formation ? Quelle profession ?

2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires

Le tableau²⁰ ci-dessous présente la structure de l'enseignement supérieur :



²⁰ «L'enseignement supérieur en Communauté française» publié par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

3. Annexe au point 3 : Le choix professionnel

3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs

3. 1. 1. Les fonctions de perception et de jugement

L'exposé ²¹ relatif aux fonctions de « perception » et de « jugement » repose sur l'indicateur typologique de I. Myers-Briggs (MBTI)²². Il est le prolongement des notions abordées lors de la première séquence ²³.

L'indicateur typologique de I. Myers-Briggs est une mise en oeuvre opérationnelle de la pensée de C.G. Jung²⁴.

Dans les *Types psychologiques*, C.G. Jung avait distingué les fonctions de **perception** (Sensation « S »/Intuition « N ») et les fonctions de **décision** (Pensée « T »/Sentiment « F ») mais il n'avait pas fait de l'opposition entre les deux une dimension spécifique de la psyché. Par contre, I. Myers - Briggs a formalisé « *cette attitude qui indique la manière dont chacun se situe par rapport au monde extérieur et organise son mode de vie* ». Elle a caractérisé cette attitude par deux pôles : la préférence pour la **perception ou la recherche d'information** (« P ») d'une part, ou la préférence pour la **prise de décision ou le jugement** (« J ») d'autre part.

Avant de détailler ces deux pôles, l'exemple de contexte suivant est soumis à la classe: « *Vous êtes un groupe d'amis qui avez décidé d'organiser en juillet prochain une réunion des anciens du Collège. Nous sommes au mois de janvier. Vous vous réunissez pour préparer cette rencontre* ». (Remarque : cette proposition est très facilement adaptable aux circonstances actuelles dans lesquelles se trouvent les élèves : « *Vous êtes en Rhétorique. Vous examinez l'orientation que vous souhaitez donner à votre vie, la profession que vous souhaitez accomplir. Quelles démarches envisagez-vous ?* »).

La personne de type recueil d'information ou perception « P » a une attitude *réactive* ; elle préfère être disponible le plus possible aux opportunités de la vie. La personne de type jugement ou décision « J » a une attitude

²¹ CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité*, Paris, ESF Editeur, 1995, pp. 32 et s.

²² MYERS-BRIGGS, I. with MYERS, P. B., *Gifts Differing*, Palo Alto, Consulting Psychologists Press, 1980.

²³ PRIGNON, P. & FOUREZ, G., « Des activités pour éclairer le projet personnel et le projet orientation – Une séquence sur « la connaissance de soi » », *Cahiers Pédagogiques n°3*, Centre Interfaces, Mars 2000, p.22.

²⁴ JUNG, C.G., *Types psychologiques*, Genève, Librairie de l'Université, Georg et Cie SA, 1950 et 1983 (première parution 1920).

« proactive » : elle préfère exercer la plus grande maîtrise possible sur son mode de vie.

Le « P » aime être flexible, il préfère s'adapter aux circonstances. Il penche pour la profusion, le jaillissement, le choc des idées. Il a plutôt tendance, lorsqu'il doit - par exemple - se rendre à une réunion, à partir au moment où celle-ci débute (pour lui, le temps est un flux qui l'emporte, dont les limites sont imprécises et élastiques). Il préfère reporter au lendemain une initiative qu'il pourrait prendre le jour même (c'est un adepte de la « procrastination »²⁵...), il a des difficultés pour respecter les échéances de travail. Il a horreur de jeter des documents, des objets, ... car il estime que toute chose pourrait être (ré)utilisée plus tard d'une autre manière.

Le « J » a plutôt un mode de vie organisé ; il aime planifier ses activités. Il a le sens des délais, des horaires (le temps est pour lui une donnée mesurable, contrôlable). Il est à l'heure aux réunions et un travail demandé est souvent prêt avant l'échéance. Il préfère l'ordre, le classement, le rangement. Il choisit de trancher plutôt que de reporter une décision à plus tard.

Le « P » préfère conjuguer loisir et travail (l'autorité lui est difficilement supportable). Le « J » a le plus souvent le sens du devoir.

Ces deux attitudes sont facilement *visibles* dans la vie quotidienne, puisque la préférence « J/P » se manifeste par définition dans la vie extérieure.

Quelques mots clés permettent de mieux cerner les deux concepts :

Jugement	Perception
Organisation	Flexibilité
Structure	Au fil de l'eau
Décision	Curiosité
Réflexion	Spontanéité
Conclusion	Ouverture
Planification	Attente
Echéance	Découverte
Production	Réception

²⁵ L'animateur a voulu définir la « procrastination » car ce terme est fréquemment utilisé par les étudiants de candidatures lorsqu'ils évaluent la manière dont ils gèrent leur temps.

3. 1. 2. Les préférences

Il n'est pas toujours aisé de déterminer ses préférences car, selon les circonstances ou selon le contexte, l'une ou l'autre « aptitude » sera mise en œuvre. Néanmoins, pour certaines personnes, l'usage d'une fonction est habituel, quasi « naturel » : on peut alors parler de *préférence*.

La combinaison des préférences (pour l'extraversion (« E ») ou l'introversion (« I »), pour la sensation (« S ») ou l'intuition (« N »), pour la pensée (« T ») ou le sentiment (« F »), pour la perception (« P ») ou le jugement (« J »)) aboutit à la constitution de seize caractères types qui servent de **référence** (les quatre lettres représentent le pôle préféré pour chacune des quatre dimensions). Par exemple, un « ESTP » est une personne de type extraverti, ayant la sensation comme mode de perception et la pensée logique comme critère principal de décision, préférant être en situation de perception plutôt que de jugement. La table des seize types établie par I. Myers- Briggs est présentée ci-dessous :

ISTJ Administrateur	ISFJ Protecteur	INFJ Visionnaire	INTJ Perfectionniste
ISTP Praticien	ISFP Conciliateur	INFP Zélateur	INTP Concepteur
ESTP Pragmatique	ESFP Boute-en-train	ENFP Communicateur	ENTP Innovateur
ESTJ Organisateur	ESFJ Nourricier	ENFJ Animateur	ENTJ Meneur

« Ces seize types ne prétendent pas réduire la nature humaine à une étiquette », chaque individu est unique. Il faut considérer ce tableau comme un ensemble de repères. D'ailleurs, les noms indiqués sont utilisés comme aide-mémoire et non comme résumé du type.

Des remarques mentionnées par l'auteur de l'ouvrage méritent d'être épinglées:

- Une personne n'appartient qu'à un type mais à l'intérieur d'un même type, il existe évidemment des différences d'un individu à l'autre. Le MBTI explique certes beaucoup de choses, mais n'a aucunement l'ambition de rendre compte de l'ensemble des différences entre les personnes.
- La description de chaque type correspond à ce qu'ont tendance à faire habituellement les personnes de ce type lorsque leurs préférences sont bien marquées sur les quatre dimensions. C'est dire qu'il s'agit là de portraits standards (souligné par nous) dans lesquels chacun se reconnaîtra plus ou moins, selon notamment que ses préférences seront plus ou moins fortes. Le but d'ailleurs n'est pas de pratiquer un art divinatoire mais de donner des éléments de référence, qui permettent de mieux se situer.
- Les quatre lettres de chacun de ces seize types indiquent nos préférences, et par conséquent ce dont nous sommes plus particulièrement conscients. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que l'ensemble de notre personnalité se limite à cet aspect...

De même, deux fonctions opposées ne peuvent être utilisées en même temps. Par exemple: si pour prendre une décision, « pensée » et « sentiment » tentent de s'exprimer en même temps, il n'y aura aucun critère clair permettant une décision cohérente.

L'auteur explique pourquoi deux fonctions pourraient ne pas être bien différenciées en avançant les raisons suivantes :

- le conditionnement : c'est le cas d'un individu qui ne peut développer une préférence car celle-ci est mal acceptée par son environnement ;
- le cadre professionnel : il amène à adopter un comportement différent de celui que l'on aurait naturellement ;
- les modèles dont nous nous inspirons : si ces modèles n'ont pas les mêmes préférences, nous risquons en les imitant d'aller à contre-courant de notre nature.

3. 1. 3. Les corrélations entre *type* et *profession*

Des études statistiques ont été réalisées pour examiner les corrélations entre potentialités d'un type et qualités exigées pour un métier (*Atlas of Type Tables* ²⁶ présente l'essentiel des résultats). Elles mesurent la corrélation entre *type* et *profession* : « *La comparaison entre la fréquence d'apparition d'un type pour une profession donnée et la fréquence d'apparition de ce type dans la population globale (Self Selection Ratio) permet de faire un classement des professions les plus choisies ou les moins choisies par types* » ²⁷. Les tableaux présentant pour chaque type les dix professions les plus choisies et les dix professions les moins choisies ²⁸ sont repris ci-dessous :

²⁶ HAMMER, A. & MacDAID, G., *MBTI Career Report Manual*, Palo Alto, Consulting Psychologist Press, 1992.

²⁷ CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité*, Paris, ESF Editeur, 1995, p.140.

²⁸ *Ibid.*, pp.30 et 31.

Les 10 professions les plus choisies

ISTJ	ISFJ	INFJ	INTJ
Contrôleur pollution Officier de police Ouvrier métallurgiste Manager Gardien de prison Expert comptable Chauffeur scolaire Employé de banque Directeur d'école Dirigeant	Clergé et religieux Infirmier Chef de bureau Enseign. prim. & second. Ostéopathe Chauffeur scolaire Enseignant maternelle Admin. service social Orthophoniste Aide-professeur	Clergé et religieux Artiste Conseil en éducation Médecin pathologiste Enseignant Travailleur social Architecte Professionnel média Médecin psychiatre Psychologue	Architecte Informaticien Conseil management Avocat Dirigeant Planificateur Chercheur Travail service social Ingénieur Physicien, biologiste
ISTP	ISFP	INFP	INTP
Agriculteur Armée de l'air Ingénieur électronique Technicien électronique Officier de police Mineur Mécanicien Opérateur de transports Assistant dentiste Employé de service	Magasinier & commis Arpenteur Chef de bureau Assistant dentiste Technicien radio Comptable Opérateur Service nettoyage Charpentier Infirmier	Artiste Médecin psychiatre Psychologue Architecte Rédacteur en chef Assistant recherche Thérapeute Journaliste Conseiller Educateur religieux	Chimiste Informaticien Architecte Assistant de recherche Artiste Programmeur Avocat Arpenteur Dirigeant Biologiste
ESTP	ESFP	ENFP	ENTP
Marketing Officier de police Ouvrier d'entretien Charpentier Manager PME Audit Artisan Agriculteur Manœuvre Ouvrier service public	Soins d'enfants Réceptionniste Opérateur de transport Serveur Contremaître Bibliothécaire Caissier Designer Chef de bureau Dactylographe	Psychologue Journaliste Conseiller Professeur d'art Assistant de recherche Religieux Musicien, compositeur Travail social Comédien Opérateur informatique	Photographe Marketing Journaliste Comédien Analyste informatique Enquêteur financier Médecin psychiatre Ingénieur Ouvrier du bâtiment Publiciste
ESTJ	ESFJ	ENFJ	ENTJ
Dirigeant Manager Acheteur Enseignant commerce Officier de police Directeur d'école Contremaître Employé de banque Cadres financiers Services publics	Secrétaire médical Coiffeur, esthéticien Enseignant secondaire Réceptionniste Serveur Admin. personnel Economie domestique Assistant dentiste Religieux Infirmier	Clergé et religieux Economie domestique Enseignant (santé) Psychologue Comédien Professeur d'art Conseiller Opticien Musicien, compositeur Pharmacien	Conseil management Avocat, avoué Planificateur Informaticien Direction générale Enquêteur financier Marketing Service du personnel Administrateur Biologiste

Les 10 professions les moins choisies

ISTJ Assistant dentiste Artiste Conseiller Religieux Musicien, compositeur Psychologue Prof. maternelle Relations publiques Publiciste Chef de bureau	ISFJ Marketing Direction générale Planificateur Conseil management Comédien Photographe Travailleur social Responsable de ventes Sciences sociales Avocat	INFJ Contremaître Arpenteur Soins d'enfant Technicien électronique Officier de police Agriculteur Chef de ventes Ouvrier métallurgiste Ouvrier d'entretien Enquêteur financier	INTJ Serveur fast food Service de nettoyage Magasinier & commis Réceptionniste Caissier Aide enseignant Gardien de prison Infirmier Thérapeute Chauffeur scolaire
ISTP Officier de police Clergé & religieux Admin. personnel Journaliste Consultant Ingénieur aéronautique Scientifique Comédien Assistant de recherche Infirmier	ISFP Admin. personnel Ingénieur Médecin pathologiste Comédien Assistant de recherche Médecin psychiatre Educateur religieux Enquêteur financier Manager	INFP Officier de police Informaticien Conseil management Acheteur Gardien de prison Chauffeur scolaire Manager PME Mineur Contrôle pollution Planificateur	INTP Educateur religieux Conseil éducation Economie domestique Assistant dentiste Service de nettoyage Armée de l'air Gardien de prison Secrétaire Aide enseignant Coiffeur, esthéticien
ESTP Educateur religieux Admin. personnel Ingénieur Arpenteur Conseil éducation Electronique Photographe Assistant dentiste Serveur fast food Chimiste	ESFP Educateur religieux Admin. personnel Ingénieur Conseil management Chercheur Avoué Gardien de prison Planificateur Artiste Architecte	ENFP Chimiste Agriculteur Chauffeur scolaire Manager Ouvrier métallurgiste Administrateur Analyste informatique Contrôle pollution Conseil management Mineur	ENTP Officier de police Contremaître Economie domestique Gardien de prison Artiste Chauffeur scolaire Clergé et religieux Enseignant Infirmier Travailleur social
ESTJ Rédacteur en chef Artiste Psychologue Avoué Assistant de recherche Conseil éducation Thérapeute Religieux Professeur d'art Soins d'enfants	ESFJ Comédien Médecin psychiatre Conseil management Architecte Informaticien Avocat Manager Electricien Assistant de recherche Artiste	ENFJ Serveur Contremaître Informaticien Agriculteur Travailleur social Chauffeur scolaire Manager PME Contrôle pollution Mineur Ouvrier métallurgiste	ENTJ Officier de police Clergé et religieux Contremaître Service de nettoyage Chef de bureau Gardien Comptable Chauffeur scolaire Dactylographe Coiffeur, esthéticien

L'auteur souligne que si un individu exerce une profession qui correspond à son type, on constatera, en général, que cet individu est à l'aise, qu'il est satisfait par son travail, que sa carrière se déroule bien. Si la profession ne correspond pas au type, l'individu ressent un stress, il est moins à l'aise et doit faire plus d'efforts.

Toutefois, si tous les individus exerçant une même profession avaient le même type, une situation d'étouffement surgirait assez vite ! Celui qui doit faire des efforts (car son type ne correspond pas à sa profession) déploiera des compétences moins *préférées* et *élargira ses capacités*. **Il est donc important d'être conscient que l'on ne peut écarter une profession sous prétexte que son type semble ne pas correspondre.** Il ne doit pas y avoir de relation univoque entre *type* et *profession*. Le tableau donne des pistes de réflexion mais ne doit pas être rigide (par exemple : le jeune qui souhaite travailler dans le monde de la communication et qui au départ est plutôt introverti (« ISTJ ») peut devenir la personne indispensable pour la préparation de réunions car sa connaissance des dossiers est pointue).

Le MBTI n'est pas un test de mesure des intérêts, des aptitudes ou des compétences. Il situe les inventaires d'intérêts (voir le point 1.1. du présent document) dans une perspective globale du développement de la personne.

Le MBTI est un outil en matière d'orientation, il est une **aide** dans le choix d'une profession. Il prédit les potentialités favorables ou défavorables dans l'exercice d'une fonction et il permet de prendre connaissance des corrélations statistiques entre *type* et *profession*. Il admet la diversité des types dans une même profession en signalant que celui qui n'a pas le « type » déploie des efforts et élargit ses capacités.

ANNEXE 2 : LE « DOCUMENT – SUPPORT » DESTINE AUX ELEVES

Ce « document-support » a été spécialement élaboré à l'attention des élèves. Il propose

- un **support** pour les exposés théoriques,
- un **espace d'écriture personnelle** pour ajouter (c'est la raison pour laquelle des espaces sont laissés blancs) des éléments de réflexion ou des démarches à envisager dans la construction du projet de vie (c'est un outil d'analyse, de réflexion et de transformation),
- la **mémoire** de l'articulation des activités réalisées,
- un **espace d'ouverture** (des questions plus globales y sont proposées pour aller plus loin ...).

Comme il a été mentionné plus haut, l'articulation des activités a été réalisée en lien étroit avec les souhaits de la classe. Le plan définitif n'était donc pas fixé au départ. Aussi, les notes ont-elles été distribuées au fur et à mesure des étapes (c'est-à-dire au début de chacune des quatre interventions) et commentées par les animateurs.

Projet personnel - projet orientation : « la connaissance de l'autre »

« Il y a en chacun de nous du caché que seul le regard d'autrui peut nous aider à mettre à jour (sic), de l'étrange que seule l'écoute d'un autre peut nous faire entendre » (DEVELAY, M., Donner du sens à l'école, Paris, ESF Editeur, 1996, p.88).

Cette deuxième étape est centrée sur le *rapport à l'autre* : elle permet à chacun d'examiner le positionnement de son projet personnel par rapport aux personnes qui l'entourent et de considérer son projet (son réseau d'attentes propres) en le confrontant aux réactions des autres.

1. L'inventaire d'intérêts personnels

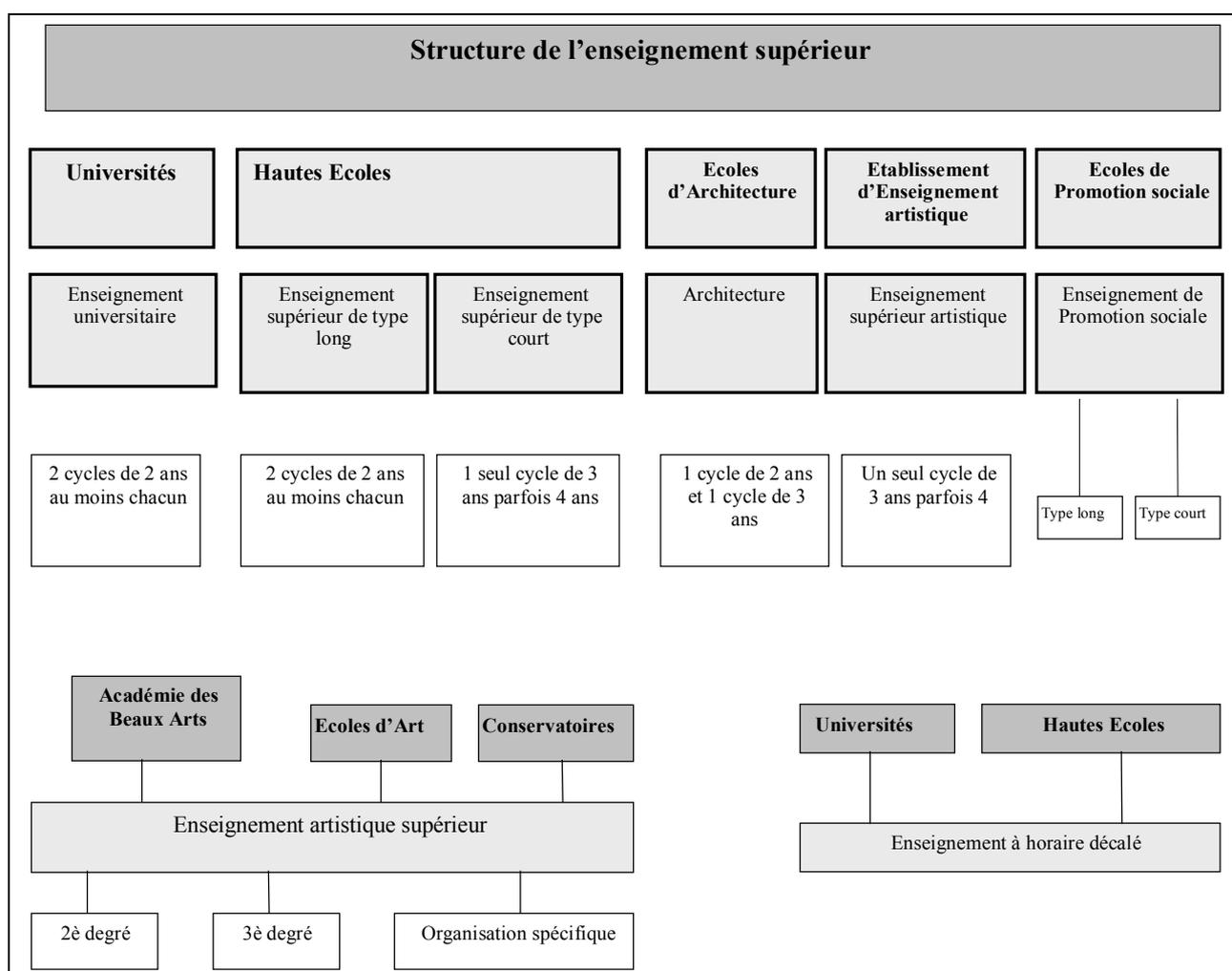
Lors de la première séquence sur « la connaissance de soi », vous avez appris à mieux vous connaître. L'inventaire individuel (proposé par Monsieur J. Delcourt) vous invite à préciser et à formuler ce que vous savez et ce que vous avez découvert sur vous-même et sur votre *mode de fonctionnement*, ...

- Quelles sont vos impressions après cette activité?

2. Quelle formation ? Quelle profession ?

2. 1. Les différentes possibilités de formation après des études secondaires

Le tableau ci-dessous est extrait de la brochure « *L'enseignement supérieur en Communauté française* » publiée par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. Il présente la structure de l'enseignement supérieur :



2. 2. Des informations sur l'enseignement supérieur

L'après-midi d'informations du 27 janvier 2000, organisé en différents ateliers selon les orientations d'études, vous permet de rencontrer les représentants de différentes institutions universitaires et non universitaires. C'est une opportunité pour vous renseigner sur l'éventail des possibilités d'études supérieures, la durée de celles-ci, les débouchés, les programmes, les contenus, les exigences, les aptitudes requises, les conditions d'admission, ... Chacun peut choisir un ou deux ateliers.

- Quels sont les éléments que vous avez appris?
- Quelles sont les démarches que vous souhaitez engager ?

3. Le choix professionnel

Rappel : Les notions présentées ci-dessous sont le prolongement des notions théoriques relatives au MBTI de I. Myers - Briggs (voir pp. 4 à 6 du « document-support » relatif à « la connaissance de soi »).

3. 1. Les types de personnalités selon I. Myers - Briggs

A. Les attitudes qui indiquent « *la manière dont chacun se situe par rapport au monde extérieur et organise son mode de vie* » :

- **la recherche d'information ou la perception « P » (Perception)** : la personne de type « P » a une attitude *réactive* ; elle préfère être disponible le plus possible aux opportunités de la vie. Elle aime être flexible, elle préfère s'adapter aux circonstances. Elle penche pour la profusion, le jaillissement, le choc des idées. Elle préfère reporter au lendemain une initiative qu'elle pourrait prendre le jour même (adepte de la « procrastination »). Elle préfère conjuguer loisir et travail (l'autorité lui est difficilement supportable).

- **la prise de décision ou le jugement « J » (Judgment)** : la personne de type « J » a une attitude « *proactive* » ; elle préfère exercer la plus grande maîtrise possible sur son mode de vie. Elle aime planifier ses activités. Elle a le sens des délais, des horaires (le temps est pour elle une donnée mesurable, contrôlable). Elle respecte les échéances. Elle préfère l'ordre, le classement, le rangement. Elle choisit de trancher plutôt que de reporter une décision à plus tard. Elle a le plus souvent le sens du devoir.

Mots clés

Perception	Jugement
Flexibilité	Organisation
Au fil de l'eau	Structure
Curiosité	Décision
Spontanéité	Réflexion
Ouverture	Conclusion
Attente	Planification
Découverte	Echéance
Réception	Production

B. Les préférences

Choisir telle ou telle fonction est parfois malaisé. *Se classer* dans l'une ou l'autre catégorie est impossible. En effet, selon les circonstances ou selon le contexte, l'une ou l'autre « aptitude » sera mise en œuvre. Néanmoins, pour certaines personnes, l'usage d'une fonction est habituel, quasi « naturel » : on peut alors parler de *préférence*.

Après avoir examiné, lors de la première séquence sur « la connaissance de soi », votre préférence pour l'extraversion (« **E** ») ou l'introversion (« **I** »), pour la sensation (« **S** ») ou l'intuition (« **N** »), pour la pensée (« **T** ») ou le sentiment (« **F** »), vous considérerez ici votre préférence pour la perception (« **P** ») ou le jugement (« **J** »). La combinaison de vos 4 préférences (c'est-à-dire le pôle préféré pour chacune des 4 dimensions) aboutit à la constitution d'un *caractère type*. Celui-ci représente un des **seize caractères types** possibles qui servent de *référence*. Par exemple, un « ESTP » est une personne de type extraverti, ayant la sensation comme mode de perception et la pensée logique comme critère principal de décision, préférant être en situation de perception plutôt que de jugement. La table des seize types établie par I. Myers - Briggs est présentée ci dessous :

ISTJ Administrateur	ISFJ Protecteur	INFJ Visionnaire	INTJ Perfectionniste
ISTP Praticien	ISFP Conciliateur	INFP Zélateur	INTP Concepteur
ESTP Pragmatique	ESFP Boute-en-train	ENFP Communicateur	ENTP Innovateur
ESTJ Organisateur	ESFJ Nourricier	ENFJ Animateur	ENTJ Meneur

Il faut considérer ce tableau comme un ensemble de repères et non comme des catégories dans lesquelles chaque individu serait fixé (**chacun est unique**). Aussi, les noms indiqués sont à utiliser comme aide-mémoire et non comme résumé du type. En outre, les trois remarques suivantes indiquées par les auteurs (CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité* (sic), Paris, ESF Editeur, 1995, p.64) sont à souligner :

- *« Une personne n'appartient qu'à un type mais à l'intérieur d'un même type, il existe évidemment des différences d'un individu à l'autre. Le MBTI explique certes beaucoup de choses, mais n'a aucunement l'ambition de rendre compte de l'ensemble des différences entre les personnes.*
- *La description de chaque type correspond à ce qu'ont tendance à faire habituellement les personnes de ce type lorsque leurs préférences sont bien marquées sur les quatre dimensions. C'est dire qu'il s'agit là de portraits standards (souligné par nous) dans lesquels chacun se reconnaîtra plus ou moins, selon notamment que ses préférences seront plus ou moins fortes. Le but d'ailleurs n'est pas de pratiquer un art divinatoire mais de donner des éléments de référence, qui permettent de mieux se situer.*
- *Les quatre lettres de chacun de ces seize types indiquent nos préférences, et par conséquent ce dont nous sommes plus particulièrement conscients. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que l'ensemble de notre personnalité se limite à cet aspect ... ».*

C. Les corrélations entre *type* et *profession*

Pour rapprocher les potentialités d'un type et les qualités exigées pour un métier, plusieurs études statistiques ont été réalisées. Elles mesurent la corrélation entre *type* et *profession* : *« La comparaison entre la fréquence d'apparition d'un type pour une profession donnée et la fréquence d'apparition de ce type dans la population globale (Self Selection Ratio) permet de faire un classement des professions les plus choisies ou les moins choisies par types »* (CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité* (sic), Paris, ESF Editeur, 1995, p.140). Les tableaux présentant pour chaque type les dix professions les plus choisies et les dix professions les moins choisies sont repris ci-dessous :

Les 10 professions les plus choisies

ISTJ Contrôleur pollution Officier de police Ouvrier métallurgiste Manager Gardien de prison Expert comptable Chauffeur scolaire Employé de banque Directeur d'école Dirigeant	ISFJ Clergé et religieux Infirmier Chef de bureau Enseign. prim. & second. Ostéopathe Chauffeur scolaire Enseignant maternelle Admin. service social Orthophoniste Aide-professeur	INFJ Clergé et religieux Artiste Conseil en éducation Médecin pathologiste Enseignant Travailleur social Architecte Professionnel média Médecin psychiatre Psychologue	INTJ Architecte Informaticien Conseil management Avocat Dirigeant Planificateur Chercheur Travail service social Ingénieur Physicien, biologiste
ISTP Agriculteur Armée de l'air Ingénieur électronique Technicien électronique Officier de police Mineur Mécanicien Opérateur de transports Assistant dentiste Employé de service	ISFP Magasinier & commis Arpenteur Chef de bureau Assistant dentiste Technicien radio Comptable Opérateur Service nettoyage Charpentier Infirmier	INFP Artiste Médecin psychiatre Psychologue Architecte Rédacteur en chef Assistant recherche Thérapeute Journaliste Conseiller Educateur religieux	INTP Chimiste Informaticien Architecte Assistant de recherche Artiste Programmeur Avocat Arpenteur Dirigeant Biologiste
ESTP Marketing Officier de police Ouvrier d'entretien Charpentier Manager PME Audit Artisan Agriculteur Manœuvre Ouvrier service public	ESFP Soins d'enfants Réceptionniste Opérateur de transport Serveur Contremaître Bibliothécaire Caissier Designer Chef de bureau Dactylographe	ENFP Psychologue Journaliste Conseiller Professeur d'art Assistant de recherche Religieux Musicien, compositeur Travail social Comédien Opérateur informatique	ENTP Photographe Marketing Journaliste Comédien Analyste informatique Enquêteur financier Médecin psychiatre Ingénieur Ouvrier du bâtiment Publiciste
ESTJ Dirigeant Manager Acheteur Enseignant commerce Officier de police Directeur d'école Contremaître Employé de banque Cadres financiers Services publics	ESFJ Secrétaire médical Coiffeur, esthéticien Enseignant secondaire Réceptionniste Serveur Admin. personnel Economie domestique Assistant dentiste Religieux Infirmier	ENFJ Clergé et religieux Economie domestique Enseignant (santé) Psychologue Comédien Professeur d'art Conseiller Opticien Musicien, compositeur Pharmacien	ENTJ Conseil management Avocat, avoué Planificateur Informaticien Direction générale Enquêteur financier Marketing Service du personnel Administrateur Biologiste

CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité* (sic), Paris, ESF Editeur, 1995, p.30.

Les 10 professions les moins choisies

ISTJ Assistant dentiste Artiste Conseiller Religieux Musicien, compositeur Psychologue Prof. maternelle Relations publiques Publiciste Chef de bureau	ISFJ Marketing Direction générale Planificateur Conseil management Comédien Photographe Travailleur social Responsable de ventes Sciences sociales Avocat	INFJ Contremaître Arpenteur Soins d'enfant Technicien électronique Officier de police Agriculteur Chef de ventes Ouvrier métallurgiste Ouvrier d'entretien Enquêteur financier	INTJ Serveur fast food Service de nettoyage Magasinier & commis Réceptionniste Caissier Aide enseignant Gardien de prison Infirmier Thérapeute Chauffeur scolaire
ISTP Officier de police Clergé & religieux Admin. personnel Journaliste Consultant Ingénieur aéronautique Scientifique Comédien Assistant de recherche Infirmier	ISFP Admin. personnel Ingénieur Médecin pathologiste Comédien Assistant de recherche Médecin psychiatre Educateur religieux Enquêteur financier Manager	INFP Officier de police Informaticien Conseil management Acheteur Gardien de prison Chauffeur scolaire Manager PME Mineur Contrôle pollution Planificateur	INTP Educateur religieux Conseil éducation Economie domestique Assistant dentiste Service de nettoyage Armée de l'air Gardien de prison Secrétaire Aide enseignant Coiffeur, esthéticien
ESTP Educateur religieux Admin. personnel Ingénieur Arpenteur Conseil éducation Electronique Photographe Assistant dentiste Serveur fast food Chimiste	ESFP Educateur religieux Admin. personnel Ingénieur Conseil management Chercheur Avoué Gardien de prison Planificateur Artiste Architecte	ENFP Chimiste Agriculteur Chauffeur scolaire Manager Ouvrier métallurgiste Administrateur Analyste informatique Contrôle pollution Conseil management Mineur	ENTP Officier de police Contremaître Economie domestique Gardien de prison Artiste Chauffeur scolaire Clergé et religieux Enseignant Infirmier Travailleur social
ESTJ Rédacteur en chef Artiste Psychologue Avoué Assistant de recherche Conseil éducation Thérapeute Religieux Professeur d'art Soins d'enfants	ESFJ Comédien Médecin psychiatre Conseil management Architecte Informaticien Avocat Manager Electricien Assistant de recherche Artiste	ENFJ Serveur Contremaître Informaticien Agriculteur Travailleur social Chauffeur scolaire Manager PME Contrôle pollution Mineur Ouvrier métallurgiste	ENTJ Officier de police Clergé et religieux Contremaître Service de nettoyage Chef de bureau Gardien Comptable Chauffeur scolaire Dactylographe Coiffeur, esthéticien

CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité* (sic), Paris, ESF Editeur, 1995, p.31.

Il est à noter que si un individu exerce une profession qui correspond à son type, on constatera, en général, que cet individu est à l'aise, qu'il est satisfait par son travail, que sa carrière se déroule bien. Si la profession ne correspond pas au type, l'individu ressent un stress, il est moins à l'aise et doit faire plus d'efforts.

Toutefois, si tous les individus exerçant une même profession avaient le même type, une situation d'étouffement surgirait assez vite ! Celui qui doit faire des efforts (car son type ne correspond pas à sa profession) déploiera des compétences moins *préférées* et **élargira ses capacités**. Il est donc important d'être conscient que l'on ne peut écartier une profession sous prétexte que le type semble ne pas convenir.

Le MBTI est un outil en matière d'orientation, il est une **aide** dans le choix d'une profession. Il prédit les potentialités favorables ou défavorables dans l'exercice d'une fonction et il permet de prendre connaissance des corrélations statistiques entre *type* et *profession*. Il admet la diversité des types dans une même profession en signalant que celui qui n'a pas le « type » déploie des efforts et élargit ses capacités ...

3. 2. Pour aller plus loin ...

- Qu'avez-vous appris sur vous-même ?
- Quels sont les éléments nouveaux qui vous sont apparus lors de cette activité ?
- Avez-vous perçu des décalages ou des éléments qui perturbent votre réflexion ?
- Avez-vous perçu des éléments qui renforcent votre réflexion ?
- Envisagez-vous de nouveaux enjeux dans votre choix ?

4. La visite d'un site universitaire

La 4^{ème} étape vous propose de visiter le site des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. La journée est divisée en trois temps :

4. 1. L'ambiance des cours, des auditoires, ...

Vous êtes invité à assister au cours de Droit romain de Monsieur Y. Poullet.

4. 2. La rencontre des Anciens, la découverte du site

Au cours du repas, plusieurs anciens élèves du Collège sont présents pour vous permettre de poser des questions plus particulières, pour échanger des observations, pour discuter de la transition secondaire - supérieur, ...

4. 3. La confrontation des impressions

L'après-midi est scindé en trois moments :

4. 3. 1. Des échanges par groupe

Par groupe de 8 ou 9 élèves, *racontez* les deux heures de cours de Droit romain. Le questionnaire ci-dessous vous est proposé comme base de discussion :

Après deux heures de cours de Droit romain ...

1. Quelle *perception* gardez-vous de cette expérience ?

- a) Lieu, ambiance, atmosphère, ...
- b) Contenu du cours:
 - De quoi parle-t-on ?
 - Quelles sont les notions clés ?
 - Articulations ?
- c) Professeur
- d) Autres éléments

2. Quelles questions vous posez-vous ?

Je me demande si :

- a)
- b)
- c)

3. Quelles différences faites-vous entre vos représentations antérieures et la réalité ?

- a) Vous sentez-vous prêt à ce genre d'activités ?
- b) Que pensez-vous devoir modifier à votre méthode actuelle pour vous adapter ?
- c) Comment allez-vous procéder ? Dans quels délais ?

4. 3. 2. La mise en commun

Chaque rapporteur de groupe soumet à la classe les résultats des discussions : il précise les impressions et expose les questions soulevées.

4. 3. 3. La synthèse et le bilan de la démarche

- Quels éléments avez-vous appris lors de cette visite ?
- Comment avez-vous perçu les rencontres avec les différents acteurs (professeur, anciens, étudiants, ...) ?
- Envisagez-vous de nouveaux enjeux dans votre choix ?

SOURCES

Ouvrages de base

CAUVIN, P. & CAILLOUX, G., *Les types de personnalité (sic)*, Paris, ESF Editeur, 1995.

CROIZIER, M., *Motivation, projet personnel, apprentissages*, Paris, ESF Editeur, 1995.

DEVELAY, M., *Donner du sens à l'école*, Paris, ESF Editeur, Collection Pratiques & enjeux pédagogiques, 1996.

FOUREZ, G., ENGLEBERT - LECOMTE, V. & MATHY, P., *Nos savoirs sur nos savoirs, Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement*, Bruxelles, De Boeck Université, 1997.

Articles

Groupe de travail FESeC - FCPL, « *Les projets personnels et l'orientation de la première à la septième : pour un parcours cohérent* », Cl.52.5 BI (janvier 2000).

SERRE, J.-P., « L'orientation est-elle soluble dans l'éducation ? » in *Les Cahiers Pédagogiques*, n°379, Décembre 1999.

Cahiers

INTERfaces

pédagogiques

Liste des cahiers disponibles:

FRANC J.-P., MAINGAIN A., *La mise en réseau des savoirs et des compétences, au-delà des cloisonnements disciplinaires* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°1, octobre 1999, 56 p.

PRIGNON P., *Quand on parle du choix d'orientation en fin de secondaire, de quoi s'agit-il? Essai de synthèse globale* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°2, novembre 1999, 16 p.

PRIGNON P., *Des activités pour éclairer le projet personnel et le projet d'orientation, une séquence sur la connaissance de soi* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°3, mars 2000, 43 p.

MAINGAIN A., *La construction d'un îlot interdisciplinaire de rationalité sur la notion de mythe* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°4, avril 2000, 35 p.

MAINGAIN A., *Un parcours inter- et transdisciplinaire sur la notion d'initiation* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°5, mai 2000, 37 p.

PRIGNON P., BAILY J.-M., *Des activités pour éclairer le projet personnel et le projet d'orientation, une séquence sur la connaissance de l'autre* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°6, juin 2000, 44 p.

PRIGNON P., *Du côté de l'école, étudier du sens. Quel sens pour l'école et quel sens dans l'école, aujourd'hui?* dans *Cahiers Interfaces Pédagogiques*, n°7, février 2001, 19 p.